

GARANTIE INTERNATIONALE

Parmigiani Fleurier SA, par l'intermédiaire de ses détaillants agréés, garantit votre garde-temps Parmigiani Fleurier contre tout défaut de fabrication pour **une durée de 3 (trois) ans** pour les montres et **de 2 (deux) ans** pour les produits non horlogers, à compter de la date d'achat, conformément aux termes et conditions de la présente garantie.

La garantie internationale ne s'applique qu'aux produits authentiques achetés dans notre réseau officiel et accompagnés de la carte de garantie originale dûment complétée. Toute modification, transformation ou altération de la carte de garantie après son établissement la rendra nulle et non avenue.

Si votre produit Parmigiani Fleurier présente un défaut de fabrication pendant la période de garantie, nous nous engageons à le réparer gratuitement. L'obligation de Parmigiani Fleurier est strictement limitée à la réparation du produit, comme expressément indiqué dans les termes de cette garantie limitée. Aucune demande de dommages et intérêts, d'annulation de la vente ou de réduction du prix d'achat ne sera prise en compte, sauf dans les cas où ces droits ne peuvent être exclus par la législation applicable.

Limitations et exclusions de la garantie internationale Parmigiani Fleurier

La garantie ne couvre pas les cas suivants :

- **Utilisation ou manipulation inappropriée** : utilisation non conforme aux recommandations de Parmigiani Fleurier SA, négligence ou accident.
- **Altération du produit** : suppression ou modification volontaire du numéro de série individuel ou de toute autre marque d'identification.
- **Usure normale** : vieillissement naturel des matériaux, rayures ou altérations de couleur.
- **Intervention non autorisée** : réparations ou modifications effectuées par un tiers non agréé par Parmigiani Fleurier SA.
- **Utilisation de pièces non originales** : dommages causés par des accessoires ou composants qui ne sont pas d'origine Parmigiani Fleurier SA.
- **Défauts résultant de champs magnétiques ou de conditions climatiques.**
- **Pertes indirectes** : toute conséquence liée à un dysfonctionnement, une perte de précision ou une défaillance du produit.
- **Vol ou perte.**
- **Bracelets en cuir ou en caoutchouc** : ces éléments ne sont pas couverts par la garantie.

Toutes les garanties implicites, y compris la garantie implicite de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier prévues par la loi, sont limitées à la durée de cette garantie. En aucun cas Parmigiani Fleurier ne pourra être tenu responsable de dommages indirects ou consécutifs, de quelque nature que ce soit.

La présente garantie vous confère des droits légaux spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits selon votre pays de résidence. Certains pays ne reconnaissent pas les limitations de durée des garanties implicites ni les exclusions des dommages accessoires ou consécutifs ; dans ces cas, les limitations ci-dessus ne s'appliquent pas. Les termes de cette garantie n'affectent pas les droits des consommateurs prévus par les lois applicables dans les pays où les produits sont vendus.

Votre détaillant agréé Parmigiani Fleurier assume l'entière responsabilité de toute autre garantie.

ENTRETIEN DE VOTRE MONTRE

Recommandations générales d'entretien

- Une montre mécanique à remontage manuel doit être remontée chaque matin à peu près à la même heure afin de lui fournir l'énergie nécessaire au bon fonctionnement de son mouvement pendant les 36 heures suivantes.
- Afin d'éviter tout arrêt imprévu ou inopportun d'une montre à quartz, il est recommandé de remplacer la pile tous les deux ans.
- Pour réactiver dans les meilleures conditions le mécanisme d'entraînement d'une montre automatique restée immobile pendant plus de 40 heures, il est conseillé de tourner la couronne de réglage d'une vingtaine de rotations complètes.
- Pour une montre étanche, afin d'éviter toute infiltration d'humidité dans le boîtier et de préserver son étanchéité d'origine, il convient de vérifier régulièrement que la couronne est toujours correctement repoussée contre la carrure.

Entretien spécifique

1. Entretien complet

Nous recommandons ce service **tous les 4 à 6 ans**, en fonction de l'utilisation, des conditions climatiques locales et des fonctions/complications de la montre. Ce service comprend :

- Démontage du boîtier et du mouvement
- Analyse et test de tous les mécanismes
- Nettoyage ultrasonique des composants
- Contrôle et remplacement des pièces usées
- Remontage et lubrification avec contrôles à chaque étape

PARMIGIANI

FLEURIER

- Tests de fonctionnement et de précision
- Contrôle esthétique et test d'étanchéité

Ce service vise à préserver la précision et l'aspect d'origine de la montre, ainsi qu'à garantir sa longévité.

2. Service de rafraîchissement de l'extérieur de la montre

Ce service est recommandé au maximum **3 à 5 fois** durant la durée de vie de la montre et comprend :

- Le démontage du boîtier
- La rénovation du boîtier et du bracelet (les bracelets en cuir et en caoutchouc sont exclus)
- Le nettoyage ultrasonique
- Le remplacement des joints et composants d'étanchéité (si nécessaire)
- Le remplacement de la pile et contrôle de l'électronique du mouvement pour les modèles à quartz
- Le remboîtement complet, test d'étanchéité et contrôle des fonctions de la montre
- Le remontage du bracelet

Ce service nécessite un test d'étanchéité à chaque ouverture et démontage du boîtier et a pour objectif de restaurer l'apparence d'origine de la montre.

3. Service d'étanchéité

Recommandé **tous les 2 ans**, ce service permet de garantir le maintien de l'étanchéité et comprend :

- Le démontage du boîtier
- Le nettoyage ultrasonique
- Le remplacement des joints et composants d'étanchéité (si nécessaire)
- Le remplacement de la pile et contrôle de l'électronique (pour les modèles à quartz)
- Le remontage complet et le test d'étanchéité

GARANTIE INTERNATIONALE DE SERVICE

La garantie de service couvre les travaux effectués sur votre montre Parmigiani Fleurier afin de remédier à des défauts de fonctionnement imputables à l'intervention réalisée. Toute intervention effectuée ainsi que les composants remplacés sont garantis pour **une durée de 2 (deux) ans** à compter de la date de facturation du service, conformément aux termes et conditions de la présente garantie.

Si votre montre Parmigiani Fleurier présente un défaut de fonctionnement résultant d'une intervention effectuée pendant la période de garantie, nous nous engageons à la réparer gratuitement. L'obligation de Parmigiani Fleurier est strictement limitée à la réparation du produit, comme expressément indiqué dans les termes de cette garantie limitée. Aucune demande de dommages et intérêts, d'annulation de la vente ou de réduction du prix d'achat ne sera prise en compte, sauf dans les cas où ces droits ne peuvent être exclus par la législation applicable. Dans ce cas, veuillez contacter votre détaillant agréé Parmigiani Fleurier ou le service après-vente de la manufacture Parmigiani Fleurier, qui vous indiquera la procédure à suivre.

Exceptions à la garantie internationale de service des montres

La garantie de service ne couvre pas les cas suivants :

- **Utilisation ou manipulation inappropriée** : utilisation non conforme aux recommandations de Parmigiani Fleurier SA, négligence, cas de force majeure ou accident.
- **Intervention non autorisée** : manipulations ou réparations non effectuées par le service après-vente Parmigiani Fleurier ou par un centre de service et de réparation agréé.
- **Utilisation de pièces non originales** : dommages causés par des accessoires ou composants qui ne sont pas des pièces d'origine Parmigiani Fleurier.
- **Pertes indirectes** : toute conséquence liée à un dysfonctionnement, une perte de précision ou une défaillance du produit.
- **Dommages causés par des infiltrations d'humidité dans le boîtier et phénomènes d'oxydation** (dans le cas d'une montre non étanche).
- **Pile des montres à quartz** : la durée de vie de la pile n'est pas couverte.
- **Bracelets en cuir ou en caoutchouc** : ces éléments ne sont pas couverts par la garantie de service.
- **Travaux de polissage.**

Toutes les garanties implicites, y compris la garantie implicite de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier prévues par la loi, sont limitées à la durée de cette garantie. En aucun cas Parmigiani Fleurier ne pourra être tenu responsable de dommages indirects ou consécutifs, de quelque nature que ce soit.

La présente garantie vous confère des droits légaux spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits selon votre pays de résidence. Certains pays ne reconnaissent pas les limitations de durée des garanties implicites ni les exclusions des dommages accessoires ou consécutifs ; dans ces cas, les limitations ci-dessus ne s'appliquent pas. Les termes de cette garantie n'affectent pas les droits des consommateurs prévus par les lois applicables dans les pays où les produits sont vendus.

Votre détaillant agréé Parmigiani Fleurier assume l'entière responsabilité de toute autre garantie.